

## Voyage d'études 2003

Journée de travail à la Maison du Droit  
Vietnamo-Française - Hanoi – Vietnam

3 novembre 2003

### Actualité de la réglementation boursière au Vietnam et en France



Travaux organisés par **Monsieur Pierre Bézard**, *Président de chambre honoraire de la Cour de cassation, membre de droit du Comité d'orientation de la Maison du Droit Vietnamo-Française*

#### Présidents de Séance :

**Monsieur Pham Trong Binh**, *Directeur adjoint du département chargé de la gestion de l'émission des titres, Commission d'Etat de bourse au Vietnam*

**Monsieur Pierre Bezard**, *Ancien directeur des services juridiques et membre du Collège de la Commission des opérations de bourse*

#### Introduction

**Monsieur Pham Trong Binh** : « La bourse des valeurs mobilières au Vietnam : fonctionnement du marché, réglementation, évolution »

**Monsieur Pierre Bézard** : « La crise mondiale des marchés financiers, origine, conséquences, réponse des Etats »

**Maître Philippe Peyramaure** : « L'évolution récente de la réglementation française des marchés financiers »

## **Présidents de Séance :**

**Monsieur Pham Liem Chinh**, Docteur en droit, avocat au Barreau de Hanoi, cabinet Chinh & Associates.

**Madame Geneviève Augendre**, *Président d'honneur de Droit & Commerce, Avocat au Barreau de Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre, Vice-présidente de l'Association Française d'arbitrage.*

## **Introduction**

**Monsieur Pham Liem Chinh** : « *Evolution de l'Arbitrage au Vietnam : Ordonnance de 14 septembre 1995 sur la reconnaissance et l'exécution des Sentences arbitrales étrangères au Vietnam et Ordonnance du 25 février 2003 sur l'Arbitrage commercial* ».

## **Interventions**

**Monsieur Michel Armand-Prévost** : *Président d'honneur de Droit & Commerce, avocat au Barreau de Paris, ancien conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation, vice-président honoraire du Tribunal de commerce de Paris* : « *Constitution du Tribunal arbitral – mesures conservatoires et provisoires – coopération du Juge étatique* »

**Madame Geneviève Augendre** : « *Reconnaissance et exécution en France des Sentences arbitrales rendues hors de France Ordonnance d'exequatur Examen par le juge étatique du recours en annulation* ».